

## **CAMONDO**

**DOCUMENT D'INFORMATION PERIODICITE ANNUELLE  
DU 01/01/2019 AU 31/12/2019**

### **FORME JURIDIQUE DE L'OPCVM**

FCP de droit Français  
Relevant de la Directive 2011/61/UE

**RAPPORT DE GESTION**

**CAMONDO**

**31/12/2019**

## **SOCIETE DE GESTION**

KEREN FINANCE - 178, boulevard Haussmann 75008 PARIS

## **DEPOSITAIRE**

CM CIC Market Solutions – 6, avenue de Provence – 75009 PARIS

## **AFFECTATION DES RESULTATS**

Capitalisation totale

## **DUREE MINIMALE DE PLACEMENT RECOMMANDEE**

Supérieure à 5 ans

## **L'OBJECTIF DE GESTION**

Le fonds a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à son indicateur de référence composite, 40% EURO STOXX 50 + 30% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 30% EONIA capitalisé, sur la durée de placement recommandée.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes ou coupons réinvestis.

## **INDICATEUR DE REFERENCE**

40% EURO STOXX 50 + 30% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 30% EONIA capitalisé.

L'Euro Stoxx 50 (Ticker Bloom : SX5E Index) est un indice de référence boursier calculé comme la moyenne arithmétique pondérée d'un échantillon de 50 actions représentatives des marchés de la zone Euro. Les actions entrant dans la composition de l'indice sont sélectionnées pour leur capitalisation et leur liquidité.

Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans (Ticker bloom : LET3TREU Index) représente le cours d'un panier d'emprunts d'Etats souverains de la zone euro, à taux fixe et liquides, d'une durée résiduelle de 3 à 5 années. L'indice Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury reproduit la performance du marché des emprunts d'Etats de la zone euro, en s'appuyant sur un panier d'emprunts sélectionnés selon des critères précis. Tous les emprunts d'Etats de la zone euro ne sont donc pas inclus dans cet indice.

L'EONIA (Euro Overnight Index Average Ticker bloom : EONIA Index) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro, il est calculé quotidiennement par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone Euro.

L'EONIA capitalisé intègre en complément l'impact du réinvestissement des intérêts selon la méthode OIS (Overnight Interest rate swap) qui consiste à capitaliser l'EONIA les jours ouvrés et de façon linéaire les autres jours.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes ou coupons réinvestis.

## **STRATEGIE D'INVESTISSEMENT**

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible en instruments financiers. La stratégie utilisée procède des éléments suivants :

### **Définition de l'allocation stratégique de long terme**

La société de gestion définit une allocation stratégique d'actifs à long terme composée d'actions, d'obligations et de placements monétaires. Ces calculs sont effectués à partir des rentabilités historiques des marchés financiers mondiaux.

### **Gestion flexible de l'allocation d'actifs**

En fonction des anticipations de la société de gestion sur les risques et les opportunités des marchés financiers, des mouvements significatifs d'achat ou de vente sont effectués par grandes classes d'actifs (actions, instruments financiers de taux obligataires et/ou monétaires), sans contraintes de zones géographiques, ni de secteurs d'investissement.

### **Gestion flexible de la construction de portefeuille**

Une sélection d'OPCVM, de FIA et de fonds d'investissement est effectuée en fonction de critères quantitatifs (Consistance du style, performance, risque) et qualitatifs (société de gestion, process). Une construction de portefeuille optimale (répartition par style de gestion) est élaborée en fonction de nos anticipations sur la nature du cycle économique et sur le comportement des marchés financiers. Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps.

Le fonds s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

■ de 0% à 100% sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- de 0% à 40% aux marchés des actions de petite capitalisation inférieure à 150 millions d'euros.

- de 0% à 30% aux marchés des actions de pays émergents.

■ de 0% à 100% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé de toutes notations ou non notés dont :

- de 0% à 20% en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion, ou à défaut une notation jugée équivalente ou non notés.

■ de 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 7.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement et mécaniquement sur les notations fournies par les agences de notation, met en place une analyse du risque de crédit approfondie et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver et privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note. Cette analyse peut être confortée par les notations d'agences de notation.

- de 0% à 100% au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions ne dépasse pas 100% de l'actif.

Le fonds est investi en :

- Actions, titres de créances et instruments du marché monétaire.

- à plus de 20% de son actif net en OPCVM français ou européens agréés conformément à la Directive 2009/65/CE, ou en OPC autorisés à la commercialisation en France, ou en FIA français répondant aux conditions de l'article R214-34 du Code Monétaire et Financier.

- dépôt, emprunts d'espèces, liquidités

Il peut également intervenir sur :

- des contrats financiers à terme fermes ou optionnels et titres intégrant des dérivés, dans un but de couverture sur le risque d'action, de taux ou de change.

## PROFIL DE RISQUE

### RISQUES NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR

**Risque de crédit** : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative. Les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative

**Risque de perte en capital** : La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué intégralement.

**Risque de marché actions** : Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

**Risque lié à l'investissement sur les actions de petite capitalisation** : En raison de leurs caractéristiques spécifiques, ces actions peuvent présenter des risques pour les investisseurs et peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché.

**Risque de taux** : En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des instruments investie en taux fixe peut baisser et pourra faire baisser la valeur liquidative du fonds.

**Risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs (haut rendement)** : Les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de change** : Une évolution défavorable de l'euro par rapport à d'autres devises pourrait avoir un impact négatif et entraîner la baisse de la valeur liquidative.

**Risque lié aux obligations convertibles** : La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés** : L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

**Risque d'investissement sur les marchés émergents** : L'attention des investisseurs est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés ci-dessus peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La valeur liquidative peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

## POLITIQUE DE GESTION

### L'environnement

Le dernier trimestre de l'année 2018 a été marqué par une forte baisse des indices boursiers sur des craintes de hausses de taux d'intérêts, la montée des conflits commerciaux entre les Etats-Unis et la Chine et l'Europe ainsi que par la sortie du Royaume-Uni de l'Europe.

Fort d'un nouvel assouplissement des politiques monétaires et de la perspective d'un accord commercial entre les Etats-Unis et la Chine, les marchés ont vivement progressé au-delà du premier trimestre. L'incertitude a pris place concernant la résolution du conflit au gré des surenchères de sanctions douanières et a donné lieu à une consolidation jusqu'à la fin de l'été. Dès la fin Août, les marchés actions ont repris le sens de la hausse pour finir dans l'ensemble à leurs plus hauts faisant de l'année 2019, une des plus belles années boursières depuis 20 ans.

Les progressions des indices sont comprises entre 25 et 30 % : 29.24 % pour le CAC 40, 25.5 % pour le DAX et 31.49 % pour le S&P 500.

Ce fort appétit pour les actifs risqués masque de fortes disparités. En effet, il existe un écart de performances important selon les différents marchés au bénéfice des actifs liquides. Ainsi celui-ci atteint près de 10 % entre la CAC Small 90 et le CAC 40. De la même façon, certains secteurs ont tiré leur épingle du jeu avec des progressions bien supérieures à leur indice. Il en est ainsi des valeurs technologiques et du luxe.

La performance du fonds s'établit à 11.10 %. Le fonds se compose en trois parties, actions, obligations et FCP. Les titres détenus en direct ont contribué à hauteur 53 % à la performance et pour l'essentiel la poche actions. Les fonds ont généré 47 % de la performance du fonds.

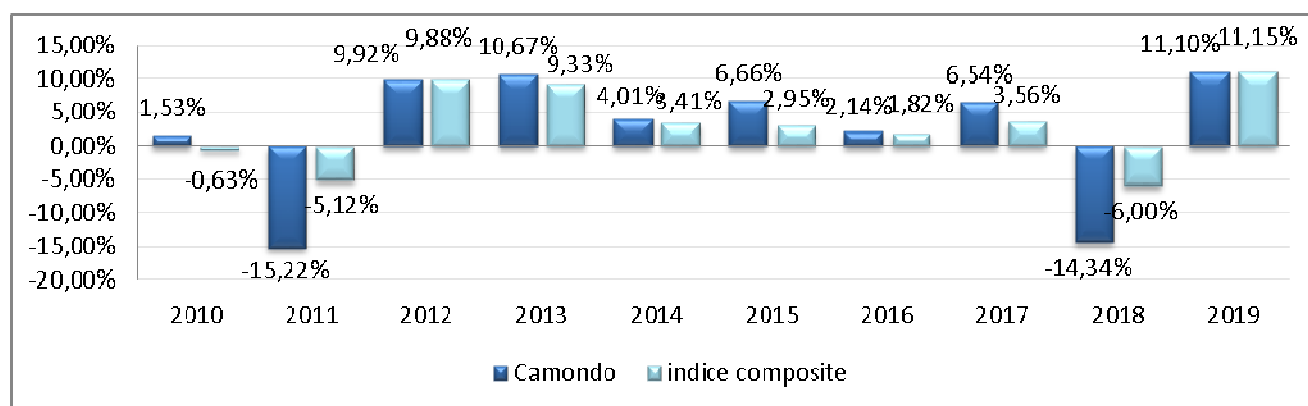
Pour la poche actions en direct, l'Oréal est en même temps la meilleure contribution à la performance de la poche actions mais aussi du fonds dans son ensemble avec 11.68 %. Le fonds a bénéficié de l'offre de retrait proposée par la société Oeneo sur son flottant.

Les fonds Comgest monde et moneta multi caps sont parmi les fonds les plus performants et en matière obligataire, la souche mobilux 5.5 % 2024 a connu une forte appréciation de son cours eu égard à la qualité de ces fondamentaux.

La stratégie d'investissement continuera de s'appuyer sur des valeurs de grandes capitalisations et sur la diversification qu'offre les fonds tant en terme géographique qu'en terme de thématiques d'investissements et de risques.

La stratégie de gestion du Fonds ne respecte pas les critères ESG.

La performance du fonds sur l'exercice est de +11,10%.



Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps.

#### INFORMATION RELATIVE AUX INSTRUMENTS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

CAMONDO détient 8,32% de son actif en parts du fonds Keren Corporate I et 0,76% en parts du fonds Keren Haut Rendement I.

#### COMMISSION DE MOUVEMENT ET FRAIS D'INTERMEDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

#### POLITIQUE DU GESTIONNAIRE EN MATIERE DE DROIT DE VOTE

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

#### PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires de taux sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La procédure de sélection des intermédiaires consiste à examiner, pour chaque intermédiaire, le domaine d'intervention, la qualité de la recherche, la qualité de l'adossement et la qualité de la prestation, puis à lui attribuer une note en fonction des critères précités.

#### INFORMATION RELATIVE AUX MODALITES DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Il n'y a aucun effet de levier sur le fonds.

#### EVENEMENTS EN COURS DE LA PERIODE

02/01/2019 Caractéristiques de gestion : Mise à jour du Benchmark et suivi de liquidité

#### EVENEMENTS A VENIR

Néant

#### INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

Titres détenus :

Aucun des actifs du FIA n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

### INFORMATION SUR LA REMUNERATION

La politique de rémunération de la société de gestion a été conçue pour protéger les intérêts des clients et éviter les conflits d'intérêts. Elle a pour objectif, le cas échéant, d'encadrer le versement de la partie variable de la rémunération des personnes concernées.

Le détail de la politique de rémunération actualisée est disponible sur le site internet [www.kerenfinance.com](http://www.kerenfinance.com) ou sur simple demande des investisseurs formulée auprès de la société de gestion – KEREN FINANCE – 178, boulevard Haussmann 75008 Paris – Tél : 01.45.02.49.00 – e-mail : [contact@kerenfinance.com](mailto:contact@kerenfinance.com)

### INFORMATIONS DIVERSES

Nous vous rappelons que les documents listés ci-dessous peuvent être adressés gratuitement sur simple demande auprès de KEREN finance à l'adresse [contact@kerenfinance.com](mailto:contact@kerenfinance.com).

- Politique en matière de droits de vote et rapport d'exercice
- Politique de sélection des intermédiaires financiers
- Politique de gestion des conflits d'intérêts
- Politique relative aux critères ESG
- Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation

Les prospectus, DICI, règlement du FCP, rapports annuel et semestriel ainsi que la composition du portefeuille sont disponibles sur simple demande auprès de KEREN finance à l'adresse [contact@kerenfinance.com](mailto:contact@kerenfinance.com).

**RAPPORT COMPTABLE**

**CAMONDO**

**31/12/2019**





KPMG S.A.  
Siège social  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92065 Paris la Défense, Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

*Fonds Commun de Placement*  
**CAMONDO**  
*Rapport du commissaire aux comptes sur les*  
*comptes annuels*  
*Exercice clos le 31 décembre 2019*

KPMG S.A.  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à responsabilité  
limitée au capital  
inscrits au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-00060101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Echo  
2 Avenue Gambetta  
92065 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 407 100 €  
Code APE 6920Z  
775 720 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 720 417



KPMG S.A.  
Siège social  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 50055  
92056 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : www.kpmg.fr

**Fonds Commun de Placement  
CAMONDO**

178, boulevard Haussmann - 75008 Paris

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux porteurs de parts,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CAMONDO constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants membres de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à droits et  
conseil de surveillance  
inscrite au Tableau de l'Entre  
à Paris sous le n° 14-30060101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Echo  
2 Avenue Gambetta  
92056 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 467 100 €  
Code APE 8820Z  
775 735 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 735 735 417

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

#### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

#### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense

KPMG S.A.

**Nicolas Duval  
Arnould**  Signature numérique de  
Nicolas Duval Arnould  
Date : 2020.05.04  
14:27:18 +02'00'

Nicolas Duval-Arnould  
Associé

## INFORMATIONS FINANCIERES

### BILAN ACTIF

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	<b>5 334 291,08</b>	<b>8 990 282,18</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>1 532 167,80</b>	<b>2 664 974,98</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 532 167,80	2 664 974,98
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>1 076 474,53</b>	<b>2 411 407,53</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 076 474,53	2 411 407,53
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	<b>2 725 648,75</b>	<b>3 913 899,67</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 725 648,75	3 913 899,67
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>10 120,50</b>	<b>78 098,90</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	10 120,50	78 098,90
<b>Comptes financiers</b>	<b>78 248,76</b>	<b>0,00</b>
<b>Liquidités</b>	<b>78 248,76</b>	<b>0,00</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>5 422 660,34</b>	<b>9 068 381,08</b>

**BILAN PASSIF**

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	5 453 636,44	8 916 752,26
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	0,00	0,00
<b>Report à nouveau (a)</b>	0,00	0,00
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	-53 937,97	99 765,81
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	-62 749,00	-19 392,64
<b>Total des capitaux propres</b>	5 336 949,47	8 997 125,43
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
<b>Instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	85 710,87	19 585,64
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	0,00	0,00
<b>Autres</b>	85 710,87	19 585,64
<b>Comptes financiers</b>	0,00	51 670,01
<b>Concours bancaires courants</b>	0,00	51 670,01
<b>Emprunts</b>	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	5 422 660,34	9 068 381,08

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## Compte de résultat

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	52 090,71	74 894,90
Produits sur obligations et valeurs assimilées	74 268,41	193 781,53
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	3 175,22	2 367,10
<b>TOTAL (I)</b>	<b>129 534,34</b>	<b>271 043,53</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	717,94	4 478,94
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>717,94</b>	<b>4 478,94</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>128 816,40</b>	<b>266 564,59</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	237 708,92	291 532,75
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-108 892,52</b>	<b>-24 968,16</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	46 143,52	5 575,52
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>-62 749,00</b>	<b>-19 392,64</b>



## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comme indiqué dans la note de présentation de l'ANC, la terminologie et la répartition de la rubrique OPC à l'actif du bilan ont été modifiées comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

- La sous-rubrique « OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalent d'autres pays » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT ».
- La sous-rubrique « Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC cotés ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC non cotés ».
- La sous-rubrique « Autres organismes non européens » a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

## COMPTABILISATION DES REVENUS

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent. L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

## COMPTABILISATION DES ENTREES ET SORTIES EN PORTEFEUILLE

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

## AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Part C :

- Pour les revenus : capitalisation
- Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

## FRAIS DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010405001	2,4 % TTC taux maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0010405001	2,40% TTC Taux maximum de l'actif net

### Commission de surperformance (Part FR0010405001 C)

Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

20 % TTC par an au-delà de 7% annualisés

- En cas de réalisation par le fonds d'une performance supérieure à 7% annualisés sur l'exercice, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance au taux de 20% TTC

- Les frais de gestion variables ne seront perçus que si la valeur liquidative a progressé plus que la moyenne sur l'année de l'EONIA.

Il est procédé à des reprises de provision à hauteur maximum du compte de provisions antérieurement constituées. La commission de surperformance est payée annuellement à la société de gestion sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice et, donc, la provision est remise à zéro tous les ans.

La période de référence est l'exercice du FCP.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs.

### Retrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

### FRAIS DE TRANSACTION

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions : 0,554% TTC maxi dont : 0,534% TTC maximum pour la SG 0.02% TTC maximum pour le dépositaire  Obligations : Forfait 55€ TTC maximum  OPCVM/ FIA 150 € TTC maximum sur souscription / rachat  Futures / Monep : 1.€ TTC / lot Prélèvement sur chaque transaction		100	

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

**Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

**Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

**Titres d'OPCVM , de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

**Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

**Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

**Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

**Valeurs mobilières non-cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
  - A leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
  - La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
  - Exception : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.
- Valeur de marché retenue :

#### **BTF/BTAN :**

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

#### **Autres TCN :**

##### **a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :**

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

##### **b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :**

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

### **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents.

Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes :

Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines :

Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

### **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

### **Opérations d'échange (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

### **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

## METHODE D'EVALUATION DES ENGAGEMENTS HORS-BILAN

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## DESCRIPTION DES GARANTIES RECUES OU DONNEES

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>8 997 125,43</b>	<b>13 150 033,71</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	180 054,83	1 552 590,96
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 602 483,97	-4 058 864,87
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	372 376,50	309 340,75
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-443 892,46	-140 969,56
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-18 810,00	-28 812,51
Différences de change	-223,63	1 412,41
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	961 695,29	-1 762 637,30
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>616 356,35</i>	<i>-345 338,94</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-345 338,94</i>	<i>1 417 298,36</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-108 892,52	-24 968,16
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>5 336 949,47</b>	<b>8 997 125,43</b>

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT**

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	524 780,82	9,83
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	551 693,71	10,34
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>1 076 474,53</b>	<b>20,17</b>
<b>Titres de créances</b>		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Operations contractuelles a l'achat</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Cessions</b>		
<b>TOTAL Cessions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Operations contractuelles a la vente</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS BILAN</b>		
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 076 474,53	20,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	78 248,76	1,47	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	50 000,00	0,94	0,00	0,00	164 823,27	3,09	207 525,67	3,89	654 125,59	12,26
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	78 248,76	1,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
	USD	USD	GBP	GBP				
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	164 823,27	3,09	134 397,22	2,52	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2019
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

## INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			484 341,29
	FR0010700401	KEREN CORP.I 3DEC	443 773,29
	FR0013441847	KEREN H.RDM 25 I3D	40 568,00
Contrats financiers			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>484 341,29</b>

## TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice				
	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
<b>Total acomptes</b>		0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice		
	Date	Montant total	Montant unitaire
<b>Total acomptes</b>		0	0

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-62 749,00	-19 392,64
<b>Total</b>	<b>-62 749,00</b>	<b>-19 392,64</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-62 749,00	-19 392,64
<b>Total</b>	<b>-62 749,00</b>	<b>-19 392,64</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes</b>	<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>	
	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-53 937,97	99 765,81
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-53 937,97</b>	<b>99 765,81</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-53 937,97	99 765,81
<b>Total</b>	<b>-53 937,97</b>	<b>99 765,81</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPCVM AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
<b>ACTIF NET</b>					
en EUR	11 725 695,35	11 287 591,19	13 150 033,71	8 997 125,43	5 336 949,47
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	144 091,807	136 455,377	149 203,373	118 188,794	63 836,758
<b>Valeur liquidative unitaire</b>					
Parts C EUR	81,38	82,72	88,13	76,13	83,60
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Crédit d'impôt unitaire</b>					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1)</b>					
en EUR	4,92	-0,44	1,92	0,68	-1,82

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

**SOUSCRIPTIONS RACHATS**

	En quantité	En montant
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	2 267,32600	180 054,83
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-56 619,36200	-4 602 483,97
Solde net des Souscriptions Rachats	-54 352,03600	-4 422 429,14
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	63 836,75800	

## COMMISSIONS

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2019
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,38
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	169 112,27
Pourcentage de frais de gestion variables	1,05
Commissions de surperformance (frais variables)	74 356,45
Retrocessions de frais de gestion	5 759,80

## CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2019
Créances	SRD et règlements différés	10 120,50
<b>Total des créances</b>		<b>10 120,50</b>
Dettes	Frais de gestion	85 710,87
<b>Total des dettes</b>		<b>85 710,87</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>-75 590,37</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>5 334 291,08</b>	<b>99,95</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	1 532 167,80	28,71
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	1 076 474,53	20,17
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	2 725 648,75	51,07
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>10 120,50</b>	<b>0,19</b>
<b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>-85 710,87</b>	<b>-1,61</b>
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>78 248,76</b>	<b>1,47</b>
DISPONIBILITES	78 248,76	1,47
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>5 336 949,47</b>	<b>100,00</b>

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées</b>						<b>1 532 167,80</b>	<b>28,71</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>1 532 167,80</b>	<b>28,71</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)</b>						<b>1 532 167,80</b>	<b>28,71</b>
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>						<b>150 400,00</b>	<b>2,82</b>
DE0007164600 SAP			EUR	1 250		150 400,00	2,82
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>1 381 767,80</b>	<b>25,89</b>
FR0000052680 OENEO			EUR	10 510		144 827,80	2,71
FR0000053506 CEGEDIM			EUR	2 117		61 393,00	1,15
FR0000120321 L'OREAL			EUR	1 420		374 880,00	7,03
FR0000121709 SEB			EUR	820		108 568,00	2,03
FR0000127771 VIVENDI			EUR	7 800		201 396,00	3,77
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A			EUR	3 400		179 622,00	3,37
FR0004044600 PRISMAFLEX INTERNATIONAL			EUR	8 200		58 712,00	1,10
FR0004125920 AMUNDI			EUR	2 250		157 275,00	2,95
FR0010340141 AEROPORTS DE PARIS			EUR	540		95 094,00	1,78
<b>TOTAL Obligations &amp; Valeurs assimilées</b>						<b>1 076 474,53</b>	<b>20,17</b>
<b>TOTAL Obligations &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>1 076 474,53</b>	<b>20,17</b>
<b>TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>524 780,82</b>	<b>9,83</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>359 957,55</b>	<b>6,74</b>
FR0012553469 YMAGIS 4%2015-230219	23/02/2015	23/02/2019	EUR	1	4,00	50 000,00	0,94
XS1512670412 MOBILUX FIN 5,5%16-151124	10/11/2016	15/11/2024	EUR	200	5,50	207 525,67	3,88
XS2010034077 KAPLA HLD 3,375%19-151226	12/12/2019	15/12/2026	EUR	100	3,375	102 431,88	1,92
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>						<b>164 823,27</b>	<b>3,09</b>
USG91235AB05 TULLOW OIL 6,25%14-150422	08/04/2014	15/04/2022	USD	200	6,25	164 823,27	3,09
<b>TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)</b>						<b>551 693,71</b>	<b>10,34</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>551 693,71</b>	<b>10,34</b>
XS1028597315 ORANGE TVPERP.JR SUB	07/02/2014	31/12/2050	GBP	100		134 397,22	2,52
XS1195201931 TOTAL TV15-PERP EMTN JR SUB	26/02/2015	31/12/2050	EUR	400		417 296,49	7,82
<b>TOTAL Titres d'OPC</b>						<b>2 725 648,75</b>	<b>51,07</b>
<b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>						<b>2 725 648,75</b>	<b>51,07</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>1 947 229,59</b>	<b>36,48</b>

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000284689 COMGEST MONDE C SI4DEC			EUR	198,7713		452 473,05	8,48
FR0010234351 ODDO BHF PR.EU.CI-EUR FCP 3DEC			EUR	1,923		310 291,91	5,81
FR0010298596 MONETA MULTI CAPS C FCP 4DEC			EUR	1 203,8472		352 955,96	6,61
FR0010700401 KEREN CORPOR.PARTS I FCP 3DEC			EUR	2 191,906		443 773,29	8,32
FR0011152990 GINJER ACTIF 360 PART I 3DEC			EUR	223,565		347 167,38	6,50
FR0013441847 KEREN HAUT REN.2025 I FCP 3DEC			EUR	400		40 568,00	0,76
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>						<b>778 419,16</b>	<b>14,59</b>
LU0115098948 GLOB.CAP.MARCO.OPPORT D C.3DEC			EUR	2 510,706		359 332,24	6,73
LU1670710158 M.A.G LUX GL.D.FD EUR A DIS.3D			EUR	39 771,378		419 086,92	7,86

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*